



## Achat mini-pelle problème sur le nombre d'heure

Par **castor78**, le **08/09/2010** à **19:28**

Bonjour,

Après de nombreuses recherches d'une mini-pelle nous pensions avoir trouvé la bonne machine "rapport qualité prix".

Contact avec le patron d'une entreprise de Travaux publics qui vend une mini-pelle Volvo EC15B.

Visite sur place, mini-pelle en bon état, le nombre d'heures d'utilisation de la machine est relativement faible pour un matériel acheté neuf par l'entreprise en septembre 2006; 950 heures. Ce nombre d'heures est confirmé verbalement par le vendeur qui justifie ce nombre d'heures par une baisse importante de ses contrats. Le prix est discuté puis fixé à 12 000 Euros net. Au téléphone le vendeur nous demande un chèque de banque de 5000 Euros et un chèque personnel de 7000 Euros.

Livraison par les soins du vendeur 8 jours plus tard.

Il nous présente une facture de vente indiquant : "Vente en l'état d'une mini-pelle Volvo N° ---- ; 950 heures au compteur.

Pour les 2 chèques nous avons interprété que c'était pour un arrangement entre compte société et personnel sans plus d'interrogations.

Quant au 950 heures compteur une expression et là aussi sans plus.

Il faut dire que j'avais vérifié sur internet l'existence de l'entreprise d'une part la confirmation que l'entreprise existe depuis une dizaine d'années et emploie une quinzaine de salariés.

Avec mon épouse nous avons une totale confiance dans ce vendeur.

J'ai utilisé la mini-pelle 2 heures pour constater que le compteur d'heures ne bouge pas des 950 heures.

J'ai du me rendre chez Volvo au siège pour acheter un petite pièce et j'en ai profité pour connaître le prix du boîtier compteur et avoir les conseils pour le changer.

Le chef d'atelier m'interroge sur la machine et avec le n° de série retrouve une partie de

l'historique de la machine.

En fait le compteur a été changé le 10 septembre 2007 à 686 heures donc a cette date repart à zéro !!!

Une intervention de Volvo en Juillet 2008 relève un compteur de 1432 heures !!!

Le relevé actuel étant de 950 heures nous sommes déjà à plus de 3000 heures sans savoir ce qui c'est passé entre Juillet 2008 et ces 950 heures d'aujourd'hui.

**Le prix de 12000 euros pour une machine de septembre 2006 et de 950 heures** était au prix du marché et nous pouvions facilement la revendre.

Avec 4000 ou 5000heures celà devient une machine en fin de vie et pratiquement invendable!!!.

Que faire compte tenu de sa facture qui précise 950 heures compteur et vente en l'état?.

D'avance merci pour votre réponse.

Cordialement.